

**2012/4588 - Dans le cadre de l'action sociale conduite par la Ville de Lyon, attribution de subventions à plusieurs associations ou organismes agissant en direction des personnes en difficulté, et autorisation de signature de conventions de financement.** (Direction de l'Action Sociale) (BMO du 25/06/2012, p. 1586)

Rapporteur : **M. COLLOMB Gérard, en remplacement de Mme GUILLAUME Sylvie, rapporteur absent**

(M. Delacroix ne prend pas part au vote, en application de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.)

(Adopté.)